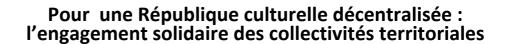
COMMUNIQUE

























A l'occasion du Forum organisé à Avignon, le 16 juillet 2010, l'ensemble des associations d'élus signent une déclaration commune affirmant leur engagement solidaire en faveur de l'art et de la culture.

Elles rappellent qu'aux côtés de l'Etat, les collectivités territoriales ont pris une part croissante – et désormais décisive – dans le développement des politiques culturelles. L'art joue un rôle irremplaçable pour l'invention perpétuelle d'un vivre-ensemble fondé sur le respect des identités singulières et collectives mais également sur une liberté artistique sans entrave et un dialogue permanent des valeurs.

Elles s'engagent à développer entre elles une concertation durable, à assurer, en toute exigence de rigueur et d'espoir, les conditions d'une vie culturelle dense et réaffirment la nécessité d'un ministère de la Culture assumé, en pleine capacité d'agir et remplissant son indispensable mission d'intérêt général et d'équité, sur l'ensemble des territoires.

Elles veilleront à l'approfondissement du processus de la décentralisation, persuadées que c'est au cœur des territoires que s'élabore et s'enrichit le développement des politiques culturelles et, par la voix de leurs associations nationales dans toute leur pluralité politique, géographique et administrative, témoignent de leur volonté de nourrir leur réflexion des apports des artistes, des professionnels et des publics, ainsi que de ceux des forces les plus exigeantes de la pensée contemporaine

Conscientes de l'inquiétude légitime de ses acteurs, artistes, professionnels de la culture, milieux associatifs, les collectivités territoriales assument leur statut de créateurs tant singuliers que collectifs – et non simplement de financeurs – des politiques culturelles à l'échelle nationale, européenne et internationale.

C'est pourquoi, les présidents des associations d'élus signeront officiellement une déclaration commune le vendredi 16 juillet lors du forum qu'elles co organisent avec le Festival d'Avignon dans la cour du Cloître Saint Louis

Avignon, le 16 juillet 2010

Les associations d'élus : AMF ADF ARF ADCF AMGVF FMVM AMRF APVF ACUF AMVBF FNCC

